

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,  
DU GÉNIE ET DE L'URBANISME**

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion de la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay, tenue le 4 avril 2018, 9 h 00, au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU GÉNIE ET DE L'URBANISME :**

Sont présents: M. Simon-Olivier Côté, conseiller municipal, président de la commission  
Mme Julie Dufour, conseillère municipale  
Madame Josée Néron, mairesse  
Monsieur Luc Turcotte, chef de la Division des permis, programmes et inspections, Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
M. Denis Coulombe, directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
Mme Jade Rousseau, chef de la Division propriétés, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
Madame Lucie Carrier, chargée de projet, Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
Mme Janick Fortin, secrétaire, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Sont absents : M. Kevin Armstrong, conseiller municipal  
M. Raynald Simard, conseiller municipal  
M. Marc Bouchard, conseiller municipal

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour
2. **AIRE PROTÉGÉE DU LAC KÉNOGAMI**
3. **MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE**
4. **LETTRE DE RECONNAISSANCE SHQ**
5. **CRÉATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL POUR LES BÂTIMENTS RELIGIEUX**
6. **ZONE TALBOT**
7. **AFFAIRES NOUVELLES**
  - 7.1. Rue complète rang Saint-Pierre, arrondissement de Chicoutimi
  - 7.2. Programmes de décontamination
  - 7.3. PIIA Boisé Panoramique
8. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

1. **LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que lu.

2. **AIRE PROTÉGÉE DU LAC KÉNOGAMI**

Le contour de l'aire protégée défini par le MDDELCC dans le secteur du lac Charnois laissera de petites portions de territoire public gérées par le MFFP difficilement exploitable pour l'industrie forestière le long de la route des Bâtisseurs. Afin d'assurer une cohérence entre les vocations du territoire public ainsi que de leur mode de gestion, la possibilité d'ajouter ces secteurs à l'aire protégée est examinée. Pour les mêmes raisons, il est également proposé d'y ajouter les deux blocs de terres publiques intramunicipales pour lesquels Ville de Saguenay détient une délégation de gestion forestière.

Après quelques discussions sur la vocation que l'on souhaite donner à ces territoires forestiers et les contraintes au développement qu'une aire protégée entraîne, il est proposé de ramener la discussion au comité multiressource des terres publiques intramunicipales.

3. **MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Il a été convenu par les membres de la commission de ramener ce point à une séance ultérieure afin de former un comité.

4. **LETTRE DE RECONNAISSANCE SHQ**

Madame Janick Fortin fait la lecture d'une lettre de reconnaissance de la Société d'habitation du Québec à l'égard du travail remarquable et professionnel de l'équipe responsable des programmes de subvention à la Division des permis, programmes et inspections.

5. **CRÉATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL POUR LES BÂTIMENTS RELIGIEUX**

Suite à une demande du directeur général, monsieur Jean-François Boivin, les membres ont statué que la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme fait office de comité pour la conservation des bâtiments religieux.

6. **ZONE TALBOT**

Le regroupement de gens d'affaires Zone Talbot a pour mission d'accroître le rayonnement commercial du secteur et de représenter ses membres auprès des différentes instances afin d'améliorer l'accessibilité, la visibilité et le milieu de vie du territoire, contribuant ainsi à son développement.

Depuis quelque temps, Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a reçu l'information comme quoi Zone Talbot offre des services en urbanisme dans le secteur privé. Des représentants de la Ville de Saguenay effectueront une vérification du protocole d'entente signé entre la Ville de Saguenay et Zone Talbot afin d'organiser une rencontre pour discuter de la situation.

## 7. AFFAIRES NOUVELLES

### 7.1 Rue complète rang Saint-Pierre, arrondissement de Chicoutimi

En janvier 2018, la commission a reçu un projet d'un comité de citoyens intitulé : « D'une route de campagne désuète à la rue complète : Le rang / chemin St-Pierre comme modèle, un projet citoyen qui fait l'unanimité ». Après une analyse du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, le projet n'étant pas réalisable, le président demande qu'un suivi soit effectué auprès du Comité afin d'explorer d'autres options.

### 7.2 Programmes de décontamination ;

Monsieur Simon-Olivier Côté demande au directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme que soit présentée, à la prochaine séance de la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme, prévue le 24 avril 2018, la liste de l'ensemble des programmes et des terrains contaminés.

### 7.3 PIIA Boisé Panoramique ;

Ce point a été retiré de l'ordre du jour du conseil municipal du 4 avril dernier et sera présenté à la séance de la Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme du 24 avril 2018.

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 h 00.**